

FORMULAIRE DE DEMANDE DE RECONDUCTION DU PROGRAMME

Nous, les soussignés, en tant que président, représentant de la société civile et représentant des populations-clés de l'instance de coordination nationale [XXX], déclarons qu'à l'issue d'un processus de dialogue national ouvert mené au sein de l'instance de coordination nationale, incluant les partenaires de la société civile, les populations-clés, les communautés et d'autres parties prenantes concernées, et ce dans le respect des critères d'admissibilité des instances de coordination nationale¹, nous avons pris la décision suivante (*veuillez cocher l'une des options*) :

Demander une reconduction du programme

- Nous demandons la poursuite de la mise en œuvre de la/des subvention(s) [numéro(s) de la/des subvention(s)] du Fonds mondial destinée(s) à lutter contre [composante de maladie] pour trois années supplémentaires, avec essentiellement les mêmes buts, objectifs stratégiques et interventions programmatiques que la ou les subventions en cours². Nous choisissons cette option étant entendu que la portée et l'étendue stratégiques, les approches/le bien-fondé techniques et l'impact potentiel des investissements du programme de lutte contre la ou les maladies n'ont pas connu de changements importants³, comme indiqué dans l' « auto-évaluation du candidat » ci-jointe.
- Dans le cadre de l'auto-évaluation de la reconduction du programme, nous comprenons que les possibilités d'ajustements programmatiques doivent être identifiées en vue d'une éventuelle reprogrammation, et que celle-ci peut intervenir à tout moment du cycle de vie de la/des subvention(s) afin de garantir des résultats et un impact optimal. En cas de futures modifications nécessitant une reprogrammation majeure, nous nous engageons à en informer immédiatement le Fonds mondial.
- L'instance de coordination nationale reconnaît également que cette demande sera soumise à la validation du Comité technique d'examen des propositions qui s'assurera que le ciblage stratégique et le bien-fondé technique restent appropriés, et que les objectifs du programme sont susceptibles d'obtenir un impact optimal avec les ressources disponibles.

Soumettre une demande de financement (examen spécifique ou complet) ; la démarche de reconduction du programme ne s'appliquant pas en raison des résultats de l' « auto-évaluation du candidat ».

Lieu et date :

Président de l'instance de
coordination nationale

Représentant de la société
civile au sein de l'instance de
coordination nationale

Représentant des populations-
clés au sein de l'instance de
coordination nationale

¹ Le Secrétariat du Fonds mondial pourra demander à l'instance de coordination nationale de fournir des documents supplémentaires afin de démontrer que la demande a été élaborée au travers de processus consultatifs impliquant une participation significative des populations-clés et vulnérables, et que des critères transparents ont été appliqués pour conserver le récipiendaire principal existant ou pour en sélectionner un nouveau. Si, suite à la consultation des documents fournis par l'instance de coordination nationale, le Secrétariat du Fonds mondial estime que le(s) critère(s) d'admissibilité n°1 et/ou n°2 ne sont pas remplis, suivant le cas, le Secrétariat se réserve le droit de reporter la signature de la subvention jusqu'à ce que ces critères soient dûment respectés. Veuillez consulter l'annexe 1 ainsi que les [Directives et critères d'admissibilité pour les instances de coordination nationale](#).

² Le nouveau programme pour la période 2017/2019 restera essentiellement le même, avec des interventions et des activités globalement identiques à celles mises en œuvre dans le cadre de la subvention en cours.

³ Veuillez vous référer à la note de politique opérationnelle du Fonds mondial sur la [Reprogrammation pendant la mise en œuvre de la subvention](#) (en anglais).

AUTO-ÉVALUATION DU CANDIDAT EN VUE D'ÉTAYER LA RECONDUCTION DU PROGRAMME

L'auto-évaluation du candidat permet à celui-ci de justifier les raisons d'une reconduction des subventions existantes soutenues par le Fonds mondial dans le but de réaliser les objectifs du programme et d'obtenir un impact optimal avec les ressources disponibles. Dans le cadre de cette auto-évaluation, les possibilités d'ajustements programmatiques doivent être identifiées en vue d'une éventuelle reprogrammation, en sachant que la révision des subventions peut intervenir à tout moment de leur cycle de vie pour des résultats et un impact optimal.

Les réponses apportées à chacune des questions doivent être concises et démontrer clairement en quoi les investissements actuels correspondent au besoin du pays d'optimiser l'impact. Il est fortement recommandé de s'appuyer sur des documents justificatifs et des éléments concrets. Cette auto-évaluation doit être soumise avec l'annexe 1 afin de confirmer le caractère participatif du processus.

Si le candidat confirme, dans l'une quelconque de ses réponses ci-dessous, l'existence de modifications majeures, il lui est demandé d'indiquer si celles-ci auront un impact immédiat sur la programmation (c.-à-d. si un examen spécifique ou complet est nécessaire) ou si ces modifications peuvent être traitées ultérieurement (c.-à-d. au travers d'une reprogrammation pendant la mise en œuvre de la subvention).

RÉSUMÉ			
Candidat			
Composante(s)		Montant du financement suivant la répartition du programme	
Réциpiendaire(s) principal/principaux			
Date de début prévu de la ou des subventions		Date de fin prévue de la ou des subventions	
Montant du financement demandé pour la reconduction du programme		Demande hiérarchisée de financement au-delà de la somme allouée⁴	

1. Données récentes relatives au contexte épidémiologique	
Le contexte épidémiologique du pays a-t-il évolué de façon notable depuis la précédente demande de financement (p. ex. : changements importants au niveau des tendances de l'incidence/des taux de notification ou de la prévalence, des principaux vecteurs de l'épidémie, de l'émergence de comportements à haut risque, de la résistance aux médicaments/insecticides ou de la couverture des interventions destinées à la population générale ou à des populations-clés spécifiques, d'après les dernières enquêtes ou d'autres sources de données) ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

⁴ Les candidats invités à soumettre une demande pour une poursuite de programme sont encouragés à également soumettre une demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée. Pour la poursuite de programme, la demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée est un document joint seul, et peut être obtenu sur le [site](#) du Fonds mondial, or au près du gestionnaire de portefeuille du Fonds du candidat. Les candidats peuvent soumettre leur demande avec celle de la poursuite de programme, ou pendant l'établissement des subventions ou dans le cadre du processus d'établissement des subventions. Pour plus d'information, veuillez-vous référer aux *Instructions relatives à la demande de reconduction de programme*.

<i>Explication du candidat (300 mots maximum)</i>	
2. Révisions et mises à jour des politiques et stratégies nationales	
De nouvelles approches ont-elles été adoptées dans le cadre de la politique ou de la stratégie nationale relative au programme de lutte contre la/les maladie(s) (p. ex. : directives relatives à la stratégie « dépister et traiter » le VIH, schémas de courte durée pour le traitement de la tuberculose multirésistante, transition des interventions contre le paludisme depuis la maîtrise de l'épidémie à la pré-élimination de la maladie, élargissement du rôle du secteur privé) ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<i>Explication du candidat (300 mots maximum)</i>	
3. Investir pour optimiser l'impact en vue de mettre un terme aux épidémies	
D'après les éléments concrets disponibles ainsi que les avis des partenaires techniques et des principales parties prenantes, le programme actuel reste-t-il pertinent, enregistre-t-il des avancées et est-il globalement en voie d'obtenir des résultats et un impact ? Veuillez justifier la pertinence de la reconduction des buts, des objectifs stratégiques et des interventions-clés. Le cas échéant, veuillez expliquer les difficultés majeures rencontrées ainsi que toute mesure d'atténuation des risques mise en place.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<i>Explication du candidat (300 mots maximum)</i>	
4. Alignement sur le 2^{ème} et le 3^{ème} objectifs de la stratégie du Fonds mondial pour la période 2017/2022	
Objectif n°2 : Mettre en place des systèmes résilients et pérennes pour la santé	
La subvention actuelle inclut-elle un ciblage adapté des investissements en faveur de systèmes résilients et pérennes pour la santé ? Si ces investissements doivent être modifiés (en vue d'optimiser l'impact sur la santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile ou sur d'autres domaines), veuillez expliquer quand et comment il serait préférable d'apporter ces changements.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<i>Explication du candidat (300 mots maximum)</i>	
Objectif n°3 : Promouvoir et protéger les droits de l'Homme et l'égalité de genre	
Est-il nécessaire d'intensifier ou de modifier les activités visant à lever les obstacles liés aux droits de l'Homme et au genre qui entravent l'accès aux services ainsi que celles visant à garantir un ciblage adapté sur les interventions en faveur des populations-clés et vulnérables ? Si des modifications sont requises, veuillez expliquer quand et comment il serait préférable de les apporter.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<i>Explication du candidat (300 mots maximum)</i>	
5. Efficacité des démarches de mise en œuvre	
Les modalités de mise en œuvre actuelles sont-elles efficaces pour réaliser les objectifs du programme et obtenir l'impact attendu (y compris au niveau du bénéficiaire principal et des principaux sous-bénéficiaires) ? Si des modifications majeures des modalités de mise en œuvre sont requises, veuillez expliquer quand et comment il serait préférable de les apporter.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<i>Explication du candidat (300 mots maximum)</i>	
6. Paysage de financement	
Les éventuelles modifications du financement national ou international (p. ex. : en raison du retrait d'un donateur important ou d'une nette augmentation des crédits alloués/des financements nationaux) ont-elles un impact important sur la disponibilité des financements destinés à soutenir	<input type="checkbox"/> Oui

<p>les interventions et la pérennité du programme ? Si la réponse est oui, veuillez expliquer en quoi ces modifications ont une incidence sur la capacité du pays à tenir ses engagements en matière de cofinancement (auparavant appelé « volonté de payer ») pour la période de mise œuvre de la/des subvention(s) en cours. Veuillez également indiquer si ces modifications auront des répercussions sur la capacité du pays à prendre de futurs engagements de cofinancement et à les tenir lors de la prochaine phase de mise en œuvre.</p>	<input type="checkbox"/> Non
<p><i>Explication du candidat (500 mots maximum)</i></p>	
<p>La somme allouée par le Fonds mondial à votre pays pour la composante de maladie sur la période 2017/2019 est-elle nettement inférieure au niveau de dépense des subventions en cours⁵ ? Si la réponse est oui, veuillez expliquer comment la portée du programme sera maintenue/étendue et indiquer quelles sont les autres sources de financement prévues pour maintenir/accroître le niveau de couverture actuel.</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<p><i>Explication du candidat (500 mots maximum)</i></p>	

Besoin anticipé de modification majeure entraînant une reprogrammation de la subvention

Veuillez indiquer les échéances-clés auxquelles seront rendus disponibles les évaluations/examens du programme et du plan stratégique national, les résultats des enquêtes ou toute autre information pertinente susceptibles de confirmer la nécessité de procéder à une reprogrammation majeure⁶, à compter de ce jour jusqu'à la date de fin prévue de la ou des nouvelles subventions :

Documents, évaluations, enquêtes et autres informations pertinentes	Disponibilité prévue (mois/année)	Une reprogrammation majeure est-elle envisagée à cette période ? (O/N)
<i>(Veuillez ajouter des lignes supplémentaires si nécessaire)</i>		

Remarque : toutes les demandes de financement et les subventions qui en résultent doivent respecter et suivre les exigences relatives au ciblage des candidatures⁷ et au cofinancement énoncées dans la politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement.⁸

Veuillez compléter l'annexe 1 ci-dessous pour confirmer que le processus d'élaboration de la demande de reconduction du programme a été mené dans un souci de participation des populations-clés.

⁵ La somme allouée pour la période 2017/2019 est inférieure ou égale à 70 % du niveau de dépense des subventions en cours sur les trois dernières années calculé en multipliant par trois les dépenses sur la dernière année.

⁶ Veuillez vous référer à la note de politique opérationnelle du Fonds mondial sur la [Reprogrammation pendant la mise en œuvre de la subvention](#) (en anglais).

⁷ Y compris en garantissant des interventions destinées à lever les obstacles et à résoudre les problèmes de vulnérabilité liés aux populations-clés et vulnérables, aux droits de l'Homme et au genre dans tous les pays, indépendamment de leur niveau de revenu.

⁸ [Politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement](#), GF/B35/04.

Annexe 1 : Participation des populations-clés⁹ au processus d'élaboration de la demande de reconduction du programme

Participation des populations-clés au processus d'élaboration de la demande de reconduction du programme (pour les programmes de lutte contre le paludisme, voir la note de bas de page¹⁰)	
La demande a-t-elle été élaborée selon une démarche participative, en intégrant les opinions des représentants des populations-clés et vulnérables, notamment celles ciblées par le programme ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Les représentants des populations-clés et vulnérables ont-ils été informés de la somme allouée disponible ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
En cas d'évolution des contextes de mise en œuvre (questions 1, 2 et 5 ci-dessus) ou d'augmentation/réduction de la somme allouée, les représentants des populations-clés et vulnérables ont-ils été consultés sur la façon d'atténuer les risques pesant sur la qualité et la pérennité des programmes ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Les observations émises par les représentants des populations-clés et vulnérables sur la qualité, le contenu et la mise en œuvre du programme actuel ont-elles été prises en compte pendant le processus d'évaluation ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<i>Explication du candidat (300 mots maximum)</i>	

⁹ Le Fonds mondial définit les populations-clés comme des groupes qui sont davantage frappés par l'une des maladies et dont l'accès aux services est plus limité. Elles incluent également des groupes visés par des mesures pénales ou marginalisés. Par exemple, dans le contexte du VIH, on entend par populations-clés les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les personnes transgenres, les professionnels du sexe, les consommateurs de drogues injectables et les personnes vivant avec le VIH. Le Fonds mondial reconnaît également les populations vulnérables – celles souffrant d'une plus grande vulnérabilité dans un contexte spécifique (les adolescents/femmes et filles, les mineurs et les personnes en situation de handicap). Pour obtenir une définition complète, veuillez cliquer sur le lien suivant du [site Web](#) du Fonds mondial.

¹⁰ Lorsque les organisations de la société civile et/ou communautaires œuvrant spécifiquement contre le paludisme ne sont pas représentées au sein de l'instance de coordination nationale, les programmes de lutte contre la maladie doivent indiquer si elles ont été informées et consultées dans la partie « Explication du candidat ».